

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Nouvelle campagne de broyage des déchets verts à domicile

**Avec l'arrivée prochaine du printemps, la communauté de communes du Bas-Chablais relance son service de broyage des végétaux à domicile.**

Le service s'adresse à l'ensemble des foyers des communes du Bas-Chablais. Il permet de faire broyer les branchages les plus encombrants résultant des tailles de haies et des élagages. Pour en bénéficier **à partir de mi-mars 2015**, les demandes sont à adresser **dès à présent au service déchets de la communauté de communes**. Le broyage est effectué par du personnel de l'association du LIEN (Léman Insertion Environnement), les lundis, mardis, mercredis et jeudis. **La campagne durera jusqu'à mi-juin.**

**Les avantages du broyage sont multiples.** Il permet de **limiter ses déplacements à la déchetterie**. Sur les 180 000 véhicules qui se rendent chaque année dans les déchetteries intercommunales du Bas-Chablais, un tiers des usagers vient plus particulièrement déposer des déchets verts. Le service concoure aussi à la **réduction des volumes de déchets collectés et traités par la collectivité** : en 2012, ce sont plus de 4 000 tonnes de déchets verts qui ont été déposées dans les déchetteries. Enfin, **le broyat obtenu, qui devra dans tous les cas être valorisé chez le bénéficiaire du service**, est utilisable pour améliorer la qualité de son compost. Il permet aussi d'effectuer un paillis : étalé au pied des plantations, il conserve l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir son jardin !

#### Les conditions pour bénéficier du service :

Etre domicilié dans l'une des communes du Bas-Chablais / Une intervention par foyer et par campagne de broyage / Volume de déchets verts minimum requis : 2 m<sup>3</sup> / Diamètre des déchets verts acceptés : de 1 à 10 cm / Les branchages doivent se situer sur un chemin carrossable.

#### Une participation financière pour les volumes les plus importants :

**Une tarification est mise en place pour les interventions dépassant une heure de broyage**, afin de limiter les demandes excessives et d'offrir le service au plus grand nombre.

Temps de broyage effectif	Montant facturé
< 1h	Gratuit
De 1h à 1h30	35 €
De 1h30 à 2h	70 €
De 2h à 3h	280 €

#### Informations et prises de rendez-vous :

Communauté de communes du Bas Chablais – service déchets - Tél : 04 50 94 27 27

#### Contact Presse :

Caroline Jacquier

Tél : 04 50 94 27 67

e-mail : [cjacquier@cc-baschablais.com](mailto:cjacquier@cc-baschablais.com)